


| | | |
|-----------|--------|----|
| 2 crédits | 15.0 h | Q1 |
|-----------|--------|----|



Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !

| | |
|---|--|
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | Principaux thèmes abordés - Introduction (cadre institutionnel et notions de base) ; - Les plans et les schémas : o Schéma développement de l'espace régional (SDER) ; o Plans de secteur ; o Schéma de structure communale (SSC) ; o Plan communal d'aménagement (PCA) ; o Rapport urbanistique et environnemental (RUE). |
| Acquis d'apprentissage | <p>1 Cette unité d'enseignement au droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire est destiné au master spécialisé en urbanisme et développement territorial, aux bio-ingénieurs et aux ingénieurs-architectes. Il a pour but de fournir les principales notions et outils juridique nécessaires à la pratique du management de projet territorial.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <ul style="list-style-type: none"> • Examen oral avec utilisation des textes de la législation en vigueur • Enseignement ex cathedra avec de très nombreux exemples |
| Contenu | <p>Principaux thèmes abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction (cadre institutionnel et notions de base) ; - Les plans et les schémas : <ul style="list-style-type: none"> • Schéma développement de l'espace régional (SDER) • Plans de secteur • Schéma de structure communale (SSC) • Plan communal d'aménagement (PAC) • Rapport urbanistique et environnemental (RUE) |
| Bibliographie | Le syllabus, la législation en vigueur. Le syllabus comporte de très nombreuses références permettant à l'étudiant d'approfondir ses connaissances. |
| Autres infos | Interrogation orale. |
| Faculté ou entité en charge: | LOCI |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] : ingénieur civil architecte | ARCH2M | 2 | |  |